



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 30 juillet 2021

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, je me permets de poser une question parlementaire à Monsieur le **Ministre de l'Économie**, à Madame la **Ministre de l'Intérieur** et à Madame la **Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable** concernant **l'impact des événements météorologiques extrêmes sur les zones d'activités économiques.**

Suite à des pollutions répétées de cours d'eau dues à des défaillances au niveau des infrastructures de sécurité dans les zones industrielles au Luxembourg, un groupe de travail regroupant l'Administration de la Gestion de l'Eau, le CGDIS et le Ministère de l'Économie a été mis en place en décembre 2019. Il s'est vu conférer la mission d'analyser toutes les zones d'activité économiques sur le territoire luxembourgeois dans l'optique d'établir un état des lieux de l'infrastructure de sécurité et de mettre en place des mesures pour améliorer cette dernière.


Dans leur réponse à la question parlementaire n°2061 de l'année passée, Mesdames et Monsieur les Ministres avaient affirmé qu'au niveau des zones d'activités existantes, il était notamment prévu d'identifier tous les réseaux d'eau souterrains existants éventuellement raccordés à des bassins de sécurité et/ou de rétention et de diagnostiquer les besoins en fonction de la situation spécifique de chaque zone et de la nature des activités implantées.

Dans ce contexte, je me permets de poser les questions suivantes :

- 1. Comment ont progressé les travaux du groupe de travail précité depuis sa mise en place ? Quelles sont les principales défaillances constatées suite à l'état des lieux de l'infrastructure de sécurité ? Quelles mesures devront être ou ont été mises en place afin d'améliorer la sécurité ?**

2. Quels ont été les impacts des inondations et des fortes précipitations de mi-juillet sur les zones d'activités économiques et industrielles ? Est-ce que les infrastructures de canalisation et de rétention des zones furent suffisantes pour protéger les entreprises implantées d'impacts négatifs suite aux événements météorologiques ? Dans la négative, quelles adaptations seront nécessaires afin d'améliorer la protection des infrastructures dans les années à venir ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Benoy', written over a horizontal line.

François Benoy
Député